



# Le COMMUNICATEUR



## PROPOS DU MAIRE

Le 12 mai dernier, j'assistais en compagnie des maires et mairesses de la MRC de Mékinac à l'inauguration d'un tout nouveau mini-putt à l'arrière du restaurant Ma-Mi de Grandes-Piles. Le propriétaire, M Claude Vallée et sa conjointe étaient si fiers de cette nouvelle acquisition mais surtout de l'occasion de fraterniser avec les invités et les citoyens de Grandes-Piles. Lieu idéal pour une sortie improvisée, empruntez la route 155 vers Grandes-Piles et à la hauteur de la cinquième avenue, vous ne pourrez pas manquer leur enseigne.



Si je vous ai parlé de ce lieu, c'est que de telles opportunités de loisirs, détente et ressourcement sont nombreuses dans notre belle région et très souvent à faibles coûts. Oui, notre MRC regorge de lieux à explorer. Je vous invite donc à consulter dès que vous le pouvez le site internet de Tourisme Mékinac au <https://www.tourismemekinac.com/>. Ce site demeure une source d'inspiration formidable pour planifier un séjour ou une vacance dans Mékinac. De ce fait, vous encouragez également l'achat local sur tout le territoire. Vous pouvez aussi consulter notre borne touristique interactive située au guichet Desjardins à l'hôtel de ville.

Profitez bien de l'été qui s'annonce!

Bernard Thompson, maire



## Fête nationale du Québec

Le Comité des loisirs de Hérouxville est fier de vous inviter à sa fête nationale du Québec le 23 juin prochain !



Voici la programmation de la soirée :

- 16 h 00 : Ouverture des festivités
- 16 h 00 à 19 h 00 : Jeux gonflables
- 16 h 30 à 20 h 30 : Souper (vente de hot-dogs, breuvages et gâteries)
- 17 h 00 à 19 h 00 : Maquillages et sculpture de ballons pour enfants
- 18 h 00 à 21 h 00 : « Photobooth » et concours (courez la chance de gagner un séjour dans le chalet Léo du Domaine Tavibois !)
- 19 h 00 à 19 h 45 : Jeux pour enfants
- 20 h 00 à 21 h 00 : Bricolage sur le thème de la Fête nationale
- 21 h 15 : Tirage du concours
- 20 h 30 : Feu de joie
- 22 h 00 : Feux d'artifice

En tout temps : musique, danse, jeu de Mississippi, jeu de washer et plus encore !

**La piscine sera aussi ouverte de 16h00 à 19h00 !**



En partenariat avec:



## RAPPEL DE TAXES

Prochain versement de taxes municipales est le 16 juin 2023.





## AFFAIRES MUNICIPALES

**L**ors de la séance du conseil tenue le 9 mai 2023, les sujets suivants ont été abordés :

- Suite à une demande de soumission pour la vente du camion Sprinter de la municipalité, le conseil a consenti la vente de ce bien à M Sylvain Tremblay, seul soumissionnaire, pour la somme de 1611\$.
- Le résultat des soumissions pour la réfection de la route Berthiaume étant connu, des quatre soumissions reçues, Roxboro Excavation, plus bas soumissionnaire, a été retenu. Les travaux sont établis à 321, 999.99\$. Le règlement d'emprunt correspondant a été adopté par le conseil. Plus de détails au procès-verbal à paraître.
- Demande de branchement aux services municipaux accordée pour le 110 et 112 rue Gagnon.
- Adoption par le conseil du règlement Omnibus no 303-2023.
- Présentation et avis de motion du premier projet de règlement touchant une entente de travaux municipaux sur les terrains du parc industriel de M Jocelyn Trépanier. Une entente provisoire est approuvée par le conseil pour des travaux de prolongement dans la rue du Parc industriel.
- Approbation du rapport financier 2022 présenté par le service des loisirs.
- Adoption par le conseil d'une résolution entérinant la demande financière au programme de voirie locale (PAV)
- Adoption par le conseil d'une résolution autorisant une demande de soumission pour des études géotechniques touchant la rue du Ruisseau, la route Paquin, le rang St-Timothée et la route Lefebvre.
- Adoption par le conseil d'une résolution de concordance touchant le renouvellement d'un emprunt bancaire de 387 200\$ et approbation de l'institution financière retenue, soit la Banque Royale (plus bas taux d'intérêts).
- Adoption d'une résolution par le conseil approuvant les dépenses réalisées via la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 (TECQ). La déclaration finale fait état d'une somme totale des dépenses de 1 147 023\$.
- Adoption par le conseil d'une résolution approuvant les dépenses réalisées grâce au programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM). L'aide de 102 464.80\$ a été associée aux travaux du nouvel hôtel de ville.
- Aux fins d'établir le rapport financier annuel de la municipalité, le conseil a adopté une résolution approuvant les dépenses de voirie de l'année 2022.
- Adoption par le conseil d'une résolution accordant le mandat à la MRC de Mékinac de procéder à un appel d'offres pour la collecte des matières résiduelles. La MRC aura aussi le mandat de déterminer la fréquence de ces collectes.
- Le conseil a approuvé en partie la demande d'aide financière de l'Association de Protection du Lac-à-la-Tortue (APL) en maintenant cette subvention à 2500\$ pour l'année courante.
- Le conseil a accepté de participer à une entente intermunicipale touchant toutes les municipalités de la MRC. L'entente prévoit la maintenance, la gestion et l'achat en commun d'équipements de voirie dont l'usage est partagé, diminuant ainsi les coûts d'utilisation. Le dernier achat d'équipement autorisé est une benne à asphalte (chaude) que pourront utiliser nos employés de la voirie.
- Adoption par le conseil d'une résolution approuvant l'unique soumission reçue pour la réfection de la piscine municipale. Le contrat a été accordé à l'entreprise Eldesign pour la somme de 117 027.30\$ taxes incluses.

**Prendre note que l'ordre du jour des séances du conseil apparaît les jours précédant la séance au site internet de la municipalité et que vous y trouverez également les procès-verbaux des délibérations passées. Les séances se tiennent le deuxième mardi du mois à 19:30 H à la salle municipale située au 1060 Saint-Pierre.**

Votre conseil :

Yvan Bordeleau, Helene Gilbert, Michel Tremblay, Diane Jacob, Véronique Doucet, Isabelle Clément.



## VOTRE PISCINE CONFORME OU PAS?

### Saviez vous que...

Il existe au provincial un règlement qui gère la Sécurité des piscines résidentielles?

Ce dernier encadre les piscines hors-terre, creusées et démontables et il s'applique peu importe leur date d'installation!

Vous avez une piscine ou prévoyez en installer une, voici quelques éléments qui doivent être pris en considération:



Exemple d'échelle munie d'une portière de sécurité.



Exemple de plateforme dont l'accès est protégé par une enceinte.



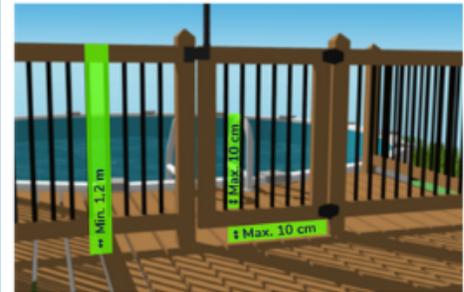
Exemple de terrasse rattachant la piscine à la résidence. La partie ouvrant sur la piscine est adéquatement protégée par une enceinte.

**L'accès** à une piscine doit s'effectuer au moyen d'une méthode reconnue et sécuritaire:

- Accès par une échelle (avec portière de sécurité);
- Accès à partir d'une plateforme avec enceinte conforme;
- Accès à partir d'une terrasse rattachée à la résidence, mais protégé par une enceinte conforme.

**La porte d'accès** d'une enceinte doit être munie d'un dispositif passif permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement.

**Les abords** de la piscine doivent être dégagés de tout aménagement ou appareils, sur au moins 1m de largeur.



Dimensions exigées pour une enceinte.

Les piscines suivantes doivent être entourées d'une enceinte:

- Piscines creusées ou semi-creusées;
- Piscines démontables;
- Piscines hors-terre de moins de 1,2m de hauteur.

Vous vous questionnez sur votre installation ?

Il existe un petit questionnaire disponible en ligne permettant de sécuriser votre installation!

Visitez le site du MAMH dans l'onglet sécurité des piscines ou informez-vous auprès de la Municipalité!

**BON ÉTÉ!**

## LE BON VOISINAGE...

Le service de l'urbanisme de la municipalité est souvent appelé à répondre à des plaintes relatives au « bon voisinage », mais saviez-vous qu'il existe un règlement sur les nuisances?

Ce règlement vient cibler, entre autres, les heures où il est possible d'utiliser de l'outillages comme une tondeuse, une scie mécanique ou tout autre outil.

Il est possible d'utiliser tout équipement ou outillage causant du bruit, susceptibles de troubler la tranquillité :

- Lundi au vendredi : 7h à 21h
- Samedi et dimanche: 9h à 17h

Dans ce même règlement sont régies les normes de hauteur pour les gazons (max 20cm) et les normes concernant les plantes envahissantes...

Le règlement complet est disponible en ligne, sur le site web de la Municipalité de Hérouxville (Règlement sur la sécurité publique # 254-2020)





**Vous n'avez toujours pas démonté votre abri d'auto en toile ?**  
**Autorisé du 1er octobre au 1er mai de l'année suivante, il est plus que temps de vous assurer d'être en règle!**

**Hors de la période autorisée, dans toutes les zones, les abris d'auto temporaires doivent être entièrement démontés.**

**À l'exception des zones : agricole, forestière et industrielle, où les abris d'auto temporaire peuvent être gardés à condition d'être situés dans la cour arrière que la toile soit retirée.**



Quiconque contrevient à cette disposition réglementaire commet une infraction et est passible d'un constat d'infraction pouvant varier de 500\$ à 2 000\$.



**Vous prévoyez profiter de vos vacances pour faire des rénovations ou une nouvelle construction?**

**Soyez prévoyant! Faites votre demande de permis d'avance pour éviter les mauvaises surprises!**



*Il est maintenant possible de faire vos demandes de permis directement en ligne : [www.municipalite.herouville.qc.ca](http://www.municipalite.herouville.qc.ca)*

## FERMETURE DU CHEMIN DES PETITES-FORGES - SUIVI

Hérouxville, le 30 mai 2023 - Ce communiqué a pour objectif de vous informer du suivi des travaux, en lien avec la fermeture récente du Chemin des Petites-Forges, à la hauteur de la Rivière Mékinac.

Depuis le 24 mai 2023, le Chemin des Petites-Forges est fermé à toutes circulations, car des faiblesses importantes ont été observées dans la structure du ponton enjambant la rivière. Nous sommes conscients que cette situation, imprévisible, entraîne des inconvénients aux citoyens du secteur. Cependant, il s'agit d'une question de sécurité.

La municipalité avance dans ses démarches afin de remédier le plus rapidement possible à la situation. Il est primordial de saisir que ce type de travaux impliquent de nombreuses étapes (plans et devis d'ingénieurs, mandat à un entrepreneur, financement et exécutions des travaux), ce qui engendre des délais.

La municipalité vous tiendra informé des étapes du processus et du calendrier d'exécution, lorsque ceux-ci seront disponibles.

Soyez assuré que la Municipalité déploie tous les efforts pour rétablir la circulation le plus rapidement possible.

La municipalité de Hérouxville

## EAU POTABLE

Nous demandons à la population de ne pas utiliser l'eau potable pour nettoyer les entrées de cours (le balai est tellement plus écologique).

Merci de votre coopération.



## CONSULTATION PUBLIQUE

Consultation publique sur les enjeux du projet d'implantation d'une minicentrale hydroélectrique en rive droite du barrage Matawin réalisé par la Municipalité régionale de comté de Matawinie dans les régions administratives de Lanaudière (14) (territoire non organisé (TNO) de Baie-de-la-Bouteille) et de la Mauricie (04) (TNO Lac Boulé et zone d'exploitation contrôlée Chapeau-de-Paille), s'est amorcée le 18 mai 2023 et se terminera le 19 juin 2023.

Le projet consiste en la construction d'une centrale hydroélectrique s'intégrant au barrage actuel tout en prenant compte des contraintes des ouvrages existants ainsi que celles liées à son exploitation.

L'implantation de la centrale hydroélectrique est proposée en rive droite du barrage Matawin. Un canal d'amenée excavé dans le roc assurera l'alimentation en eau des deux groupes turbines-alternateurs proposés de type Kaplan avec un agencement de type Saxo de 10 MW chacune, permettant ainsi d'obtenir une puissance installée d'environ 20 MW. La consultation sur les enjeux est un lieu privilégié permettant au public, par l'entremise du Registre public des évaluations environnementales, de contribuer à l'évaluation environnementale en soulevant des enjeux environnementaux qui pourraient être évalués lors des prochaines étapes de la procédure.

Lien vers la page de consultation publique sur les enjeux pour le projet d'implantation d'une minicentrale hydroélectrique en rive droite du barrage Matawin :

[https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no\\_dossier=3211-12-256](https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-12-256)

*Julie Leclerc,  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs*



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La Corporation de développement de Hérouxville vous invite cordialement à venir assister à son assemblée générale annuelle. Les membres du comité se feront un plaisir de vous accueillir et de répondre à vos questions.

Assemblée générale annuelle de la Corporation de développement de Hérouxville **mercredi 28 juin 2023 à 19h00 à la salle municipale de Hérouxville.**

L'ordre du jour sera disponible sur place.

Merci de votre présence.

*Diane Jacob  
Pour la Corporation de développement*



## ÉCOCENTRE

**V**otre écocentre est maintenant ouvert!

### Horaire

Toutes les semaines:  
Vendredi (8h00 - 12h00)  
Samedi (8h00 - 12h00)

**Tarif minimum : 10\$ pour les matières non-valorisables**

**Gratuit** pour matières recyclables, résidus domestiques dangereux, pneus, métaux, bois, agrégats, bardeaux.



## COHABITATION EN MILIEU AGRICOLE

L'épandage de déjections animales (fumier, lisier, purin) à souvent mauvaise presse en ce qui concerne les odeurs que ça occasionne. Mais saviez-vous que d'un point de vue agronomique et agroenvironnemental, l'épandage en saison estivale comporte plusieurs avantages.

Premièrement, il est important de savoir que les entreprises agricoles sont régies par le règlement sur les entreprises agricoles (REA). Ce règlement les oblige à être encadré par un professionnel, soit un agronome, à établir et respecter un plan de fertilisation en tenant compte des contraintes de celle-ci. Ils sont tenus aussi de respecter des distances avec les maisons lors de l'épandage selon le moment de l'année.

D'un point de vue agro-environnemental, l'épandage en saison de croissance réduit les risques de compacter les sols qui sont beaucoup plus élevés au printemps et à l'automne. Le fractionnement des apports permet d'apporter les éléments fertilisants au bon moment lorsque la plante en a de besoin et ainsi réduire les pertes dans l'environnement. Lors de l'épandage sur les champs en foin (prairies), un délai de 4 jours seulement après la fauche est prévu pour l'épandage afin de ne pas endommager les plants. Les déjections animales sont une source de fertilisants qui limite l'emploi des engrais minéraux. Elles comprennent les éléments de base en plus de la matière organique et des éléments mineurs qui améliore le rendement des cultures.

Pour terminer, malgré les odeurs désagréables qu'occasionne l'épandage de déjections animales, il est important de concilier la réalité des producteurs agricoles avec celle de leurs voisins dans un but de permettre à la fois une cohabitation harmonieuse et une agriculture performante. Ceci passe par une bonne communication entre tous et chacun.

*Stephanie Veilleux*  
Agronome pour le Club Lavi-Eau-Champ



## FEUX D'ARTIFICE ET FEU À CIEL OUVERT

Même s'ils sont disponibles dans les dépanneurs et les épiceries près de chez vous, les feux d'artifice demeurent dangereux et peuvent toujours représenter un risque d'incendie.

Tout comme pour les feux à ciel ouvert, nous vous rappelons que vous devez préalablement obtenir l'autorisation du service incendie via une demande de permis et que vous devez respecter les consignes qui y sont rattachées. Dans les deux cas, vous devez également valider qu'aucune restriction émise par la SOPFEU ne soit en vigueur pour le secteur, avant de procéder à l'allumage.

Pour un feu de joie, en tout temps, nous vous recommandons l'usage d'un foyer muni d'un grillage pare-étincelle. Afin d'être efficace, l'espace libre du grillage doit être d'au maximum de 1 cm<sup>2</sup>.

Pour plus de renseignements sur la réglementation incendie en vigueur, un conseil en prévention des incendies ou pour la demande d'un permis de feu ciel ouvert et de feux d'artifice, contactez-nous.

Il nous fera plaisir de vous répondre !



Régie des incendies Centre-Mékinac  
(418) 365-1866





# Journée des familles de Mékinac

Samedi 17 juin 2023  
de 10 h à 16 h

Au centre Multifonctionnel  
150, rue Baillargeon, Saint-Adelphé

Gratuit pour tous!

Casse-croûte sur place (trio à 5\$) / ou apportez votre lunch



## Plus de 30 kiosques d'information

- Zone ADO 11-17: Skate mécanique, lancer de la hache et vélo smootie
- Structures gonflables : Parcours et glissade
- Bulles géantes de soccer / Escalade / Maquillage / Mini-putt
- Tatouages temporaires / Jeux d'eau / Photographe
- Skate parc (apporte ton équipement \*casque obligatoire)
- Popcorn & barbe à papa offerts gratuitement et plus encore



## Cours de yoga

Le Comité des loisirs de Hérouxville vous offre la possibilité d'une mini session de trois cours de yoga qui se donnera au Centre des loisirs Alexandre Massicotte (500, rue Goulet, Hérouxville). Ceci s'adresse à toute personne (débutante ou initiée) qui désire s'offrir un moment de régénération; une opportunité pour s'harmoniser et ressentir le bien-être. La structure des cours permettra de fluidifier les grands axes énergétiques du corps dans le but de renforcer, assouplir et optimiser les fonctions de l'organisme à travers une approche tout en douceur où chaque personne progresse à son rythme et en toute sécurité. Le matériel de base requis est simple : un tapis, une couverture, des vêtements confortables. À votre inscription, l'enseignante pourra répondre à vos questions.

**Quand :** Les samedis à 10 heures (1-8-15 juillet)

**Où :** 500 rue Goulet, Hérouxville GOX 1J0

**Coût :** 50\$

**Professeur :** Marie-Isabeau Savaria formée et diplômée en Hatha-yoga, kundalini-yoga et Yoga hormonal

**Pour inscription :** 418-365-6939

## Horaire de la piscine municipale

### Ouverture le 26 juin 2023

Lundi	13 h 00 à 19 h 00
Mardi	13 h 00 à 19 h 00
Mercredi	13 h 00 à 17 h 30
Jeudi	13 h 00 à 19 h 00
Vendredi	13 h 00 à 19 h 00
Samedi	13 h 00 à 19 h 00
Dimanche	13 h 00 à 19 h 00

## COURSES DU P'tit SHERIF

### Ouverture des inscriptions en ligne

Date limite d'inscription  
Jeudi 1er juin 21h

Super combo 3 courses pour seulement 21\$  
À l'unité en ligne 8\$

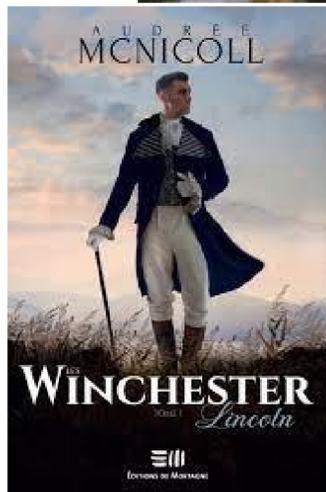
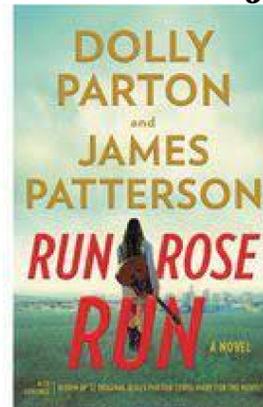
Nombreux prix de présence

20\$ de rabais offert à chaque participant gracieuseté de Sport Expert Shawinigan pour la course du 6 juin

6 juin - 11 juillet - 22 août 2023



# Bibliothèque Municipale de Hérouxville La Source Nouveautés de juin



**Maintenant disponible à votre bibliothèque;**

1 exemplaire disponible pour le prêt et 1 pour s’amuser sur place!

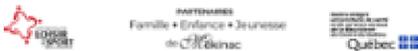
**CASSE-TÊTES**

**Gregrouille**



UN OUTIL CLÉ EN MAIN qui permet de:

- Contribuer au développement global de l'enfant  
Physique et moteur - Cognitif - Langagier - Social - Affectif
- Diminuer le temps d'écran et augmenter le temps actif par le jeu
- Promouvoir le jeu libre et le jeu structuré





## **RECHERCHÉS**

**Livres à donner**, en bon état, pour petits et grands !  
Apportez-les à la bibliothèque  
sur les heures d'ouverture.

Ces livres seront revendus à très faible coût lors  
d'une activité dans le cadre des Journées de la Culture  
et les profits serviront à financer  
l'achat de livres pour jeunes!

**Casse-tête complets adultes à donner**

Détails à venir et un énorme merci de votre  
participation!

**Horaire**

**Mardi de 13h à 15h**

**Mercredi de 17h30 à 19h30**

**Tu as entre 9 et 16 ans et tu es passionné de dessin? Viens à notre activité **GRATUITE!****

**Le mardi 27 juin à 13h  
Salle municipale 1060, St-Pierre Hérouxville  
Avec Sylvain Blouin Bédéiste**



**Inscriptions obligatoires car places limitées**

Au 418-365-7337 ou au [biblio090reseaubiblioqlm.qc.ca](http://biblio090reseaubiblioqlm.qc.ca)



## PETITES ANNONCES

### Commissionnaire et accompagnateur

Vous devez vous rendre à Montréal ou à Québec pour un rendez-vous, je vous y conduis et je vous accompagne si nécessaire. Vous avez un véhicule léger à déplacer, je peux m'en charger. Vous voulez visiter un parent éloigné, je vous y conduis et je vous accompagne. Je parle couramment l'anglais si vous désirez vous rendre aux États-Unis ou ailleurs au Canada. Vous pouvez me rejoindre par courriel à : rene.rocheleau24@gmail.com ou au téléphone 819-380-8100.

*René Rocheleau*

## NÉCROLOGIE

M. Paul Béland est décédé le 9 mai 2023, à l'âge de 93 ans, époux de madame Gemma Tremblay, demeurant à Hérouxville.

## MESSAGE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PLEIN SOLEIL

« Chers gens d'Hérouxville,  
J'espère que vous avez passé un très beau mois de mai, mais il faut passer au mois de juin. Préparez vos trampolines. D'ailleurs, je l'ai construit le 8 mai. Ah et aussi, préparez vos piscines et si vous jouez au soccer vos souliers, comme moi par exemple je joue au soccer dans le C.S Énergie et je suis gardien. »

*Par Alexis Lafontaine, 4e année*

« Chers gens d'Hérouxville,  
L'été chaud s'en vient et c'est le dernier mois d'école. Oui, oui, déjà ! Pendant les vacances d'été, vous pourrez fabriquer de magnifiques châteaux de sable, jouer au soccer, jouer avec des amis, bref, il y a plusieurs choses à faire. Sortez vos roulottes et vos tentes pour faire du camping. Moi j'aimerais jouer avec mes amis et faire du camping. Malheureusement, c'est le dernier communicateur des 4-5 pour cette année. À la prochaine. »

*Par Tyler Tougas, 5e année, qui vous souhaite de belles vacances d'été.*

« Bonjour chers gens d'Hérouxville,  
L'été va commencer le 20 juin! Youpi ! C'est la fin de l'école, mais le début des vacances d'été. C'est le moment d'aller à la plage, de se baigner, de faire du vélo, de vivre la vie, etc. »

*Par Yoan Aubry, 4e année*

« Chers gens d'Hérouxville,  
L'été approche à grands pas. Sortez vos crampons et allez au soccer. Vous pouvez aller vous rafraîchir dans la piscine. Je vous souhaite un merveilleux été, sortez vos enfants et profitez du plein air. »

*Par Jake Charest, 5e année*

« Chers gens d'Hérouxville,  
L'été arrive à grands pas. Il fait chaud, préparez votre piscine pour vous baigner. Il faut se mettre en short et jouer dehors quand il fait beau. Bientôt en juin, il y aura l'examen du Ministère. »

*Par Javier Lafrenière, 4e année*

« Chers gens d'Hérouxville,  
L'été approche. J'espère que vous êtes prêts pour la St-Jean Baptiste et les autres fêtes ! Bon été ! »

*Par Zack Champagne, 4e année*

## INFO ÉQUIPE

### Le Communicateur

Est une revue d'informations publiée 12 fois par année par la Corporation de Développement de Hérouxville.

### Coordination et mise en page

Céline Mongrain.

### Collaboratrices et collaborateurs

Alexis Lafontaine, Alice Gingras, ALPHA Mekinac, Ariane Garceau, Bernard Thompson, Camille Tardif, Carole H. Ruel, Denise Cossette, Ellie Lafontaine, Jackson Fortin, Jake Charest, Javier Lafrenière, Julie Leclerc, Julie L'heureux, Maison des familles de Mékinac, Municipalité de Hérouxville, Régie des incendies Centre-Mékinac, René Rocheleau, Sabrina Charland, Stéphanie Veilleux, Tyler Tougas, Yoan Aubry, Zack Champagne

### Impression

Céline Mongrain, au bureau municipal publication en 710 copies.

### Droits et responsabilités

Toute reproduction du contenu est permise à condition d'en préciser la source. Les articles n'engagent que la responsabilité et l'opinion de leurs auteurs (es). L'équipe se réserve le droit d'abrégier les textes, ainsi que de les publier ou non.

### Dépôt légal

Bibliothèque Nationale du Québec, ISSN Canada 1196-748X, deuxième trimestre, 2023.

« Chers gens d'Hérouxville,  
L'été arrive à grands pas et je compte sur vous Hérouxville pour faire le...roulement de tambour boum...boum... du sport! Bien évidemment pour vous entraîner pour la course du petit shérif ! Au revoir ! »  
*Par Jackson Fortin, 4e année.*

« Chers gens d'Hérouxville,  
Sortez vos vêtements d'été et profitez-en ! Il fait chaud et il annonce un magnifique temps. Allez jouer avec vos proches. Allez explorer les insectes ! »  
*Par Ellie Lafontaine, 4e année*

« Bonjour chers gens d'Hérouxville,  
Pour cet extraordinaire mois de mai, nous n'allons pas rester assis sur une chaise à ne rien faire. On peut commencer ce joli mois avec un peu de joie. Sortez prendre du soleil. Ce mois-ci, c'est la fin de l'école, on peut jouer dehors avec des amis. Bon, parlons d'un autre sujet...ah oui, l'été. En juin, l'été commence et le printemps se termine. J'allais oublier la St-Jean Baptiste, le 24 juin. Profitez de ce joli mois de juin ! »  
*Par Alice Gingras, 4e année*

« Chers gens d'Hérouxville,  
Le merveilleux été arrive à très grands pas. J'espère pour vous que vos belles piscines sont prêtes. L'été est ma saison préférée parce qu'on entend plus souvent les animaux. On peut voir la végétation comme les feuilles qui arrivent dans les arbres et les fleurs. En août, c'est ma fête le 3 ! À bientôt ! »  
*Par Camille Tardif, 4e année*